



Relevé de séance
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS SUD CHARENTE
SEANCE DU 26 JUIN 2012

L'an deux mille douze, le 25 juin à 18 h, le comité syndical du PAYS SUD CHARENTE s'est réuni à la salle des fêtes de Montmoreau sous la présidence de Monsieur AMBAUD Jean-Yves.

ETAIENT PRESENTS

CDC DU PAYS D'AUBETERRE : MM. AUDOIN, RINEAU, BEGUERIE, FAURE, MONGET.

CDC des 4B : MM. PRISSET, JAULIN, Mme BOUCHER (représentée par M. JAULIN), MM. GUERN, GAURIEAU, CHATELIER (représenté par M. BARBOT), Mme BOISSEAU DANSAULT, MM. ARSICAUD, LARGEAU, DUCONGE, Mme PETIT, MM. SAUMON, MARRAUD, Mme GOUFFRANT, Mme FOUASSIER, MM. BARON, GADRAT, FOUGERON, DESMORTIER (représenté par M. GUERN), MOUCHEBOEUF, DESSE, BARBOT, HERAUD, BESSON, FOUGERET, GARON, DAMOUR, CLENET, Mme GEFFRE (déléguée suppléante), MM. FAURE, ZERBIB, HUGUES (représenté par M. DESSE), MOTEAU (représenté par M. DUCONGE).

CDC DU PAYS DE CHALAIS : MM. DUBREUIL, MAURY, PAPILLAUD, Mme ST LOUPT (représenté par M. MAURY), M. THOMAS, Mme TUGAL, M. VALLET.

CDC DU MONTMORELIEN : M. BOLVIN (représenté par M. VINET), MM. DELAUNAY, FORTIN (représenté par M. MAUSSION), MM. GENDRON, LOUIS, Mme MANDIN (représenté par M. SAUMON), Mme MARTY, MM. MAUSSION, MIKLASEWKI, NAULEAU, ROUMEGIERAS, TOUZEAU (représenté par M. MIKLASEWKI), M. VINET.

COMMUNES INDEPENDANTES : MM. LAFAYE, PANNETIER.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mmes GROSLEVAIN, FLORENT, DROUILLAT du Syndicat Mixte du Pays Sud Charente.
M. HORTOLAN Jean-Christophe Conseiller Régional

Excusés

M. MEURAILLON Conseiller Général de Barbezieux

61 VOTANTS dont 8 Pouvoirs

ORDRE DU JOUR :

1/ Contrat de cohésion

2/ CLIC : point d'étape et renouvellement du contrat de Céline Drouillat

3/ Charte forestière

4/Projet de coopération avec le Pays Horte et Tardoire : réalisation d'une BD sur la forêt

5/ CRRD :

Délégation manifestations

Etat de consommations

Dossiers CLEP du 23/06 : délégation tourisme

6/Point Santé : présentation d'un projet de mobilité

7/ Questions diverses

M. Jean-Yves AMBAUD, Président accueille les présents
Après avoir constaté l'obtention du quorum, la séance peut commencer.

1/ Contrat de cohésion

Le président présente le nouveau tableau qui récapitule les sommes affectées aux projets : des modifications sont liées à la nécessité de respecter la règle du Département, qui consiste à présenter des plans de financement avec un taux de subvention maximum de 80%.

Pour : 61
Contre : 0
Abstention : 0

2/ CLIC : point d'étape et renouvellement du contrat de Céline Drouillat

M Papillaud présente l'état d'avancement du CLIC 2.

A noter que prochainement, le samedi 7 juillet, 2 projets d'éco-construction soutenus par le CLIC seront proposés à la visite en présence des élus, des artisans, des propriétaires et ouvertes au grand public.

Il propose que le contrat de Céline Drouillat, s'il est renouvelé, soit mis en cohérence avec la durée du CLIC, soit une durée de contrat qui va du 01/09/2012 au 31/08/2014.

Pour : 61
Contre : 0
Abstention : 0

3/ Charte forestière

JY Ambaud propose qu'une délibération soit prise lors d'un prochain Comité Syndical, car le projet initial de convention avec la Chambre d'Agriculture était scindé en trois parties, sur trois années. Les financeurs demandent chaque fin d'année un bilan. Il est plus simple et cohérent de proposer une convention sur trois ans. Elle est en cours de finalisation et sera signée par les quatre partenaires : le Pays Sud Charente, La Chambre d'Agriculture, le Centre Régional de la Propriété Forestière et l'Association de Mise en Valeur des Forêts.

4/Projet de coopération avec le Pays Horte et Tardoire : réalisation d'une BD sur la forêt

Ce projet émane des actions d'animation de la charte forestière.

C'est un projet de coopération qui serait en grande partie financé par les fonds européens.

Le Pays Horte et Tardoire en sera le chef de file, accompagné du Pays Sud Charente, du Pays du Périgord noir, du Pays du Grand Bergeracois.

Le projet consiste à créer une bande dessinée qui aborde la forêt dans toutes ses dimensions (l'arbre, la biodiversité, l'exploitation forestière, pourquoi sauvegarder la forêt, pourquoi se chauffer au bois, la forêt comme terrain de jeu) et de faire appel à des auteurs de BD locaux.

Le délai de réalisation est d'une année. Il est prévu de créer des actions d'animation de cette BD, qui seront incluses dans le montage budgétaire, afin que les écoles, centres de loisirs, bibliothèques etc. n'aient que l'accueil des animations à accompagner et pas à financer ces actions.

Un accord de principe a été donné en bureau avec quelques conditions : pas de contribution sur les fonds propres de la part du Pays Sud Charente, bien définir la cible (primaire et/ou collèges), que la participation en ingénierie de Sylvie Groslevain dans le suivi du projet n'excède pas 20h/an soit l'équivalent de la participation aux comités de pilotages.

Avis du Comité syndical : favorable

5/ CRRD : délégation manifestations

Le tableau de répartition des subventions de la délégation manifestations : la somme éligible sollicitée s'élevait à 41 450 € pour un montant disponible de 33 000 € ; il a été décidé de réduire le plafond de 2500 € à 1800 €, et des arbitrages ont été faits sur les autres dossiers.

17 dossiers « culture » - 15 dossiers « autres manifestations » et 6 dossiers refusés.

Pour : 61
Contre : 0
Abstention : 0

Par ailleurs, un travail de mise en cohérence des critères d'attribution doit être fait entre les CDC et le Pays.

Validation des dossiers présenté en CLEP du 23

Création de 4 chambres d'hôtes à Montignac le Coq/SCI Nénette
> Coût total 111 403,47€ > subvention 5000€

Amélioration des chambres d'hôtes / Carcour à Barret
> Coût total 16 701,12€ > subvention 2 505€

Pour : 61
Contre : 0
Abstention : 0

Etat de consommations du CRDD

Afin d'optimiser la consommation des crédits du CRDD d'ici la fin, c'est à dire fin 2013, un état des consommations sera fait.

Pour affiner cette étude, un courrier sera envoyé aux maîtres d'ouvrage, sur les projets qui sont fléchés. Par ailleurs un courrier sera adressé à l'ensemble des CDC et des communes du territoire.

Au vu d'un rétro-planning lié aux commissions permanentes de la Région et des délais d'instruction et de délibérations, une date butoir a été décidée lors du CLEP du 23 mai.

Dans ce courrier, la demande qui leur est faite est la suivante : faire connaître au Pays, au plus tard le 20 juillet, les projets qui sollicitent les crédits du CRDD et pour lesquels l'appel d'offre est lancé au plus tard le 31 janvier 2013.

Les premiers arbitrages auront lieu en septembre au cours d'un prochain CLEP.

6/Point Santé : présentation d'un projet de mobilité

Des partenaires tels que ARS, MSA, CG via la MDS, CARSAT, CPAM, Hôpitaux du Sud Charente, CSC de Chalais et Barbezieux, Communes et CCAS de Baignes, Chalais Laprade et Montmoreau ont exprimé le souhait de travailler sur un projet de réponse aux problèmes de mobilité.

L'objectif : répondre à l'éloignement des services de santé et renforcer l'accès au soins de proximité en créant une plateforme multiservices.

Modalités : construire un projet (de juin à déc. 2012) à partir des besoins identifiés et travailler avec un comité de pilotage (suivi du projet et une équipe de travail (constructions et présentation du projet) afin de présenter aux financeurs un projet début 2013.

Participation du Pays via l'accompagnement de l'animateur « santé » à raison de 20h entre juin et déc. (*animation, réunion, recherche d'information et rédaction du projet*).

Avis du Comité syndical : favorable

7/Questions diverses

Pour information

Convention entre la Chambre des Métiers – Pays Sud Charente – CDC

M Rineau présente le projet de convention cadre destinée à

> développer l'efficacité et la complémentarité des interventions,

> valoriser les métiers et l'emploi en artisanat,

> reconnaître les missions et compétences au service des projets de développement.

Pour information

M Ambaud présente le projet de convention cadre entre le Pays et Calitom qui reprend les thématiques et modalités d'intervention de Calitom en matière de prévention des déchets en lien avec le CLIC ; de sensibilisation aux gestes éco-responsables en lien avec les acteurs économiques ; de la formation des collectivités/acteurs en lien avec le secteur socio-culturel du territoire.

LA SEANCE EST LEVEE A 19H45

LE PRESIDENT DU PAYS
JEAN-YVES AMBAUD